

# RAPPORT ANNUEL 2016



## MISSION DU CSP

Le Centre social protestant est une institution sociale privée active à Genève depuis plus de 60 ans. Chaque année, il propose une aide professionnelle à quelque 10 000 personnes qui vivent en situation de précarité, de marginalité ou d'isolement. Solidaire et indépendant, il s'engage auprès de tous, sans distinction de confession ou d'origine. Son travail de terrain et ses prises de position en font un acteur incontournable de la promotion de la justice sociale à Genève. Le CSP vit principalement de dons.

## FAIRE UN DON

CCP 12-761-4  
IBAN CH41 0900 0000 1200 0761 4

# SOMMAIRE

© Rebecca Bowring



© Rebecca Bowring



© DR



ÉDITO	P. 4
LE MOT DU TRÉSORIER	P. 5
FAITS MARQUANTS EN 2016	PP. 6-7
ACTION SOCIALE ET SOUTIEN JURIDIQUE	PP. 8-9
RÉFUGIÉS ET TRAITE DES ÊTRES HUMAINS	P. 10
VENTE ET RÉINSERTION	P. 11
PRÉVENTION ET ANIMATION	P. 12
BÉNÉVOLAT	P. 13
PARTENAIRES ET DONATEURS	P. 14
SUBVENTIONS PUBLIQUES	P. 15
BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION	PP. 16-19

# OBSERVER POUR MIEUX AGIR

**Année riche en projets et en réflexions, 2016 a permis de marquer des points dans notre lutte contre la précarité. Les professionnels du CSP restent cependant les témoins des défis sociaux actuels et à venir.**

À plusieurs égards, 2016 marquait un tournant dans les activités du CSP. Visibilité accrue, déménagement du Vestiaire social, réorganisation et renforcement de ses services: tout était mis en œuvre pour répondre à notre triple mission sur le terrain de l'action sociale.

Le CSP a ainsi intensifié son activité de prévention auprès des jeunes, accentué son travail de lobbying et optimisé l'accompagnement professionnel des personnes les plus précarisées du canton.

Plusieurs problématiques continuent cependant de préoccuper les professionnels du CSP. Nous mettons ainsi en lumière en 2016 l'inquiétant report de charges\* qui, de plus en plus, s'observe des services de l'État vers les associations. La complexité et la lenteur des procédures, un accompagnement défaillant dans les administrations publiques, expliquent que nos collaborateurs soient toujours plus sollicités.

En août 2016, le Conseil d'État genevois publiait un rapport longtemps attendu sur la pauvreté. Basé sur des chiffres déjà connus, privilégiant une approche quantitative plutôt que qualitative, ce rapport donne un aperçu incomplet de la pauvreté à Genève. Quelles sont l'ampleur et l'évolution de ce phénomène? Quelles en sont les causes et les conséquences sur la population? Comment le combattre?

Dans l'angle mort de ce rapport se situe également une population invisible que côtoie le CSP au quotidien. Ce sont à Genève plusieurs milliers de per-

sonnes qui vivent sous le seuil du minimum vital, parce que leurs situations ne correspondent pas aux schémas prévus par les lois. L'élaboration d'un plan d'action coordonné entre l'État, les Communes et les associations est aujourd'hui urgente. Le CSP est prêt à y participer. Il en va de la cohésion sociale dans le canton.

Nos collaborateurs se sont fortement mobilisés en 2016 en faveur de minorités dont la parole est oubliée, voire stigmatisée. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés.

Le résultat financier du CSP pour l'année 2016 nous inquiète: les legs et les dons exceptionnels ont été rares et, pour la première fois après dix ans de croissance, le chiffre d'affaires de nos magasins de seconde main est en baisse. Pour couvrir ce déficit, nous avons dû puiser dans nos réserves, ce qui n'est pas une bonne nouvelle. À celles et ceux qui nous ont soutenus financièrement, qui nous ont fait des dons de meubles et de vêtements, un immense merci! Seul votre précieux soutien permet au CSP d'être actif sur le terrain de l'injustice sociale.

**Alain Bolle, directeur  
Louise Martin, présidente**

\* Selon la définition qu'en donne le CAPAS: «*Tout défaut de prise en charge relevant des responsabilités de l'État qui est transféré sur les associations, de manière explicite ou implicite, sans prise en compte des moyens leur permettant d'en assumer les conséquences*».



© Rebecca Bowring

# LE MOT DU TRÉSORIER

**Avec une baisse sensible des dons extraordinaires en 2016, la situation financière du CSP est fragile. Le soutien de nos donateurs privés est indispensable pour notre mission.**

En 2016, le total des dons et des appels s'est élevé à 1 089 181 francs. Ce chiffre est en baisse par rapport à l'an dernier. Les subventions quant à elles se sont montées à 728 658 francs. Rappelons que ces dernières représentent moins de 9% des recettes du CSP.

Depuis l'année dernière, nos recettes d'activité et d'exploitation ont baissé de 230 192 francs, passant à 3 891 808 francs. Le chiffre d'affaires du secteur des ventes, qui constitue quelque 40% des recettes du CSP, a atteint 3 324 405 francs, en baisse de 178 538 francs par rapport à 2015.

Nos charges 2016 se sont élevées à 8 578 930 francs. L'essentiel de ce montant a été affecté à nos missions, prestations sociales et projets.

Nous terminons l'année par un déficit de 108 434 francs que nous couvrirons par notre réserve générale.

Nous exprimons notre plus vive reconnaissance à tous les particuliers, collectivités publiques, fondations et sociétés qui nous ont permis durant 2016 de soutenir, par des dons parfois très importants, les personnes les plus faibles de notre société. C'est grâce à chaque donateur et au produit de nos diverses activités que nous parvenons à maintenir des finances saines, ce qui est loin d'être facile.

Notre exercice 2016 a été marqué par une baisse sensible des dons extraordinaires. Entre 2015 et 2016, leur montant a baissé de 40 000 francs, passant de 120 000 francs à 80 000 francs. Cela a eu pour conséquence de réduire significativement l'attribution du tiers du solde du fonds de régulation dans notre budget 2017.

Notre situation financière reste fragile. Elle demeure toujours hautement dépendante de l'évolution des dons qui nous sont faits, des subventions qui nous sont accordées et des résultats de notre secteur des ventes. Le CSP s'efforce de créer des ressources pérennes pour remédier à cet état de fait. L'une des solutions consistera à alimenter le capital de la Fondation du CSP. Une telle ressource permettra indéniablement d'améliorer notre situation financière de façon durable.

**Paul Barbey, trésorier**

## LE COMITÉ DU CSP

### MEMBRES

Louise Martin, présidente  
Aline Brückner-Bouvier, vice-présidente  
Paul Barbey, trésorier  
David Amsler  
Elisabeth Conne-Perréard  
Didier Fischer  
Etienne Nagy  
Jean-Michel Perret  
Véronique Sieber  
Bernard Vischer

### DÉLÉGUÉ DE L'ÉGLISE PROTESTANTE DE GENÈVE

André Binder

### DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

Adrien Busch  
Denis Schneuwly  
Charlotte Zihlmann

### MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE

Alain Bolle, directeur  
Carine Fluckiger, responsable communication et recherche de fonds  
Anne Maia, responsable administration et finances

## UNE ANNÉE AU CSP

# FAITS MARQUANTS EN 2016

2016 a marqué l'aboutissement de plusieurs projets importants destinés à optimiser les services du CSP et à mieux répondre aux exigences de sa mission. C'était aussi l'occasion d'offrir une nouvelle visibilité à ses prestations.

### INAUGURATION DU NOUVEAU VESTIAIRE SOCIAL

En novembre 2016, le Vestiaire social déménageait dans des locaux de 950 m<sup>2</sup> à Lancy pour mieux accueillir un nombre toujours croissant de bénéficiaires. L'inauguration officielle avait lieu le 1<sup>er</sup> décembre, en présence du conseiller d'État Mauro Poggia et de la conseillère administrative Esther Alder. Cet événement, conjugué à une réorganisation du travail sur place, a permis de générer de nombreux dons de vêtements ainsi qu'un nouvel afflux de bénévoles, sans lesquels le Vestiaire ne saurait fonctionner. Les effectifs sont ainsi passés d'une trentaine à une centaine de personnes. La priorité en 2016 a également été de redéployer au plus vite l'activité de tri. Sur l'année 2016, 44 tonnes de vêtements ont ainsi pu être triées, soit 26 % de plus par rapport à 2015. Enfin, trois personnes en activité de réinsertion sont venues renforcer l'équipe déjà en place.

**5755**  
BÉNÉFICIAIRES  
EN 2016



*Des locaux XXL pour des besoins en augmentation constante au Vestiaire social.*

### PRÉVENTION DE L'ENDETTEMENT CHEZ LES JEUNES



*2016 marquait une intensification de l'action de prévention de l'endettement chez les jeunes.*

Grâce à un nouveau partenariat avec le Département de l'instruction publique, les ateliers du CSP de prévention de l'endettement chez les jeunes ont littéralement décollé en 2016. Ce sont ainsi quelque 120 ateliers qui seront organisés d'ici à la fin mai 2017, contre une soixantaine pour l'année scolaire 2014/15. Cette nouvelle dynamique participe d'une véritable politique publique de prévention autour des questions d'argent, des dettes et, bien entendu, de la (sur)consommation dans le milieu scolaire post-obligatoire. Co-animés par des travailleurs sociaux du CSP et les conseillers sociaux des différentes écoles, ces ateliers incitent les jeunes adultes à réfléchir sur les valeurs de l'argent et à prendre conscience des méandres administratifs qui les attendent en tant qu'adultes, tels que remplir sa première déclaration fiscale et choisir une franchise pour l'assurance maladie.



La Journée sans ma voiture : une grande première pour le CSP.

## JOURNÉE SANS MA VOITURE

Pour la première fois en 2016, le CSP participait à la Journée sans ma voiture, organisée sur les quais par la Direction générale des transports de l'État de Genève. Avec une salle à manger en plein air en guise d'aire de pique-nique et des jeux pour les enfants, l'espace du CSP sur le pont du Mont-Blanc créait un cadre convivial pour aller à la rencontre d'un public nombreux et faire connaître ses prestations.

## 30 ANS DE L'ATELIER GALIFFE

À l'occasion de son 30<sup>e</sup> anniversaire, l'Atelier Galiffe conviait le public, du 11 au 18 mai 2016, à une exposition d'œuvres réalisées par ses participants. Là où les conventions atrophient et orientent vers la seule beauté culturellement reconnue, cette exposition proposait une curiosité pour l'ailleurs. L'occasion de rappeler aux officiels invités le caractère unique de cet espace, où la créativité prend le pas sur la souffrance, dans un cadre d'échange et de confiance, et d'évoquer le projet d'un « Galiffe 2 ». L'Atelier sis au chemin de Galiffe a en effet atteint les limites de sa capacité d'accueil.

**150**  
PERSONNES  
ACCUEILLIES  
PAR AN

**25**  
PERSONNES  
PAR JOUR



© David Wagnières

Une exposition pleine de poésie marquait les 30 ans de Galiffe en mai 2016.

## ACTIVITÉS DU CSP

# SERVICES DE CONSULTATION

Un renforcement de ses équipes de travailleurs sociaux et de juristes en 2016 a permis au CSP de mieux répondre aux personnes qui nous sollicitent et de réaffirmer notre travail de prévention et de lobbying. Les compétences croisées de ces professionnels permettent d'assurer un accompagnement optimal des consultants.

### ACTION SOCIALE

1464

DEMANDES  
REÇUES  
LORS DES  
PERMANENCES  
SOCIALES

**Le Service social propose un appui personnalisé lors de démarches administratives, un soutien psychosocial, des interventions auprès des services officiels et privés, des conseils précis sur la gestion d'un budget et en matière d'assainissement de dettes.**

Les personnes qui s'adressent aux permanences sociales du CSP sont toujours aussi nombreuses. Deux tiers des rendez-vous fixés par le Service social sont liés à une problématique de dettes.

À cette forte sollicitation s'ajoute un durcissement notable des conditions de la faillite personnelle (remise en cause par les juges du prêt de 3550 francs accordé par le CSP à titre d'avance de frais). Dans ce contexte, un courrier de sensibilisation a été envoyé à la présidente du Tribunal de première instance (TPI) pour mettre en évidence les difficultés des personnes qui n'ont pas pu épargner le moindre centime en raison de leur surendettement, et pour lesquelles une mise en faillite représente le seul espoir d'avoir enfin la tête hors de l'eau.

De plus, celles qui peuvent bénéficier des avantages de cette procédure doivent redoubler de vigilance, car les créanciers relancent de plus en plus rapide-

ment les actes de défaut de biens délivrés après la faillite. Cela entraîne un travail considérable pour les travailleurs sociaux du CSP, qui doivent constituer un dossier visant à établir le non-retour à meilleure fortune auprès des juges.

Pour toutes ces questions pointues et juridiques en matière de surendettement, l'équipe bénéficie des compétences d'un juriste du CSP depuis le mois de septembre 2016. L'intensification de l'action de prévention des dettes auprès des jeunes a, elle aussi, nécessité une reconfiguration de l'équipe, avec l'engagement d'une nouvelle collègue.

Enfin, la plupart des fonds internes ont été épuisés à la fin du dernier trimestre. Cette situation a nécessité des recherches de fonds de la part de la direction. Une précarité grandissante guette les personnes qui nous consultent. Certaines sont en effet confrontées à des décisions administratives qui les privent momentanément de leurs droits sociaux. La tendance est clairement à un report de charges de l'État sur les services sociaux privés.

### SOUTIEN JURIDIQUE

**Le Service juridique propose des permanences téléphoniques, des consultations généralistes et un suivi, avec une approche sociale du droit: droit des étrangers, de la famille, du travail, des assurances sociales et droit administratif.**

La vie de tous les jours et les étapes de l'existence impliquent des dimensions juridiques parfois complexes dans lesquelles sont spécialisés les cinq juristes du CSP: travail, mariage, naissance, permis de séjour, accident, séparation ou divorce, etc. Leur expertise est par conséquent souvent sollicitée par la population genevoise.

Au cours de l'année 2016, le succès de ce service ne s'est pas démenti, au point que des mesures ont dû être prises pour mieux régler l'entrée des nouveaux dossiers et se répartir le travail de manière plus satisfaisante. En effet, avec une moyenne de plus de 120 dossiers actifs par juriste, la surcharge est chronique et il est devenu impossible

© Rebecca Bowring



© Rebecca Bowring



957

APPELS  
AU SERVICE  
JURIDIQUE

801

DOSSIERS  
TRAITÉS

de traiter l'ensemble des demandes qui leur sont adressées.

La dictature des délais et des urgences ne permet pas non plus de lever le nez des dossiers pour des tâches telles que l'information sur des problématiques juridiques, les dossiers collectifs et un travail de lobbying indispensable si le CSP veut être utile au plus grand nombre.

Deux mesures étaient mises en œuvre en 2016 pour mieux répondre à ces exigences : un changement dans l'organisation de la permanence téléphonique, d'une part, et d'autre part, la création d'un nouveau poste dédié à l'information au public, à la gestion des dossiers collectifs, aux contacts avec les autorités et à l'appui juridique des travailleurs sociaux en matière d'assainissement de dettes.

La nouvelle permanence téléphonique a eu pour effet de diminuer le nombre d'appels traités. S'il est évidemment regrettable de ne pas pouvoir répondre à tous, cela correspond malheureusement mieux à l'état des forces de travail. Il est d'ailleurs significatif de constater que si le nombre d'appels traités a diminué de plus de 30%, le nombre d'entretiens et de dossiers traités est, par contre, demeuré quasiment constant. Le nombre de dossiers actifs à la fin de l'année 2016 a même augmenté par rapport à 2015 (+ 10%).

Le nouveau poste, quant à lui, a notamment permis de mener à terme les discussions et l'organisation du processus Papyrus (régularisation de sans-papiers), qui changera la vie de centaines de personnes qui vivaient jusqu'ici dans une précarité insoutenable.

## « NOUS AVONS LES MÊMES PRIORITÉS »

Certains cas complexes exigent les regards croisés et l'intervention successive de plusieurs professionnels du CSP.

Parents de deux petites jumelles nées en 2014, R. et B. ne touchent pas d'allocations familiales ni d'autres aides auxquelles ils ont droit. En cause : B. ne peut être reconnu comme le père de ses enfants, sa compagne étant encore mariée aux Philippines, où le divorce n'est pas autorisé par la loi. C'est donc cet époux « officiel » qui est juridiquement reconnu comme le père des enfants.

Le couple a d'abord sollicité le Service juridique du CSP en 2013 pour effectuer les démarches en vue de son mariage et régulariser la situation de R. Leur union rencontrant des obstacles insurmontables, notre juriste Sandra Lachal a dû avoir recours à d'autres procédures : demande de permis B pour madame, désaveu en paternité du mari officiel de R. afin que monsieur puisse reconnaître ses enfants. « *Tout était suspendu à des décisions juridiques très longues* », explique Adrien Busch, assistant social au CSP. Ces démarches ayant récemment abouti, le Service social du CSP reprend désormais le dossier de cette famille pour faire valoir rétroactivement ses droits.

La collaboration de proximité, font remarquer les deux collaborateurs, permet de traiter les dossiers avec une meilleure efficacité. « *La personne qui nous consulte n'a pas besoin de présenter plusieurs fois sa situation. Les informations sont échangées et font l'objet d'une réflexion commune* », souligne Sandra Lachal. « *Une juriste et un assistant social ne parlent pas le même langage et ne se posent pas les mêmes questions. Mais en travaillant au CSP, nous savons que nous partageons une philosophie et les mêmes valeurs en faveur des gens.* »

## ACTIVITÉS DU CSP

# SERVICES DE CONSULTATION

Les victimes de traite et les réfugiés figurent parmi les personnes les plus vulnérables à Genève. Les professionnels du CSP leur apportent une aide compétente et reconnue.

### AIDE AUX RÉFUGIÉS

**Le Service réfugiés apporte aux demandeurs d'asile et aux réfugiés une défense juridique ainsi qu'un soutien administratif et social. Son travail d'information et de plaidoyer, en réseau avec d'autres associations, en fait un acteur public de référence sur les questions du droit d'asile.**

À l'échelle européenne, 2016 a été marqué par un contexte de fermeture : voie des Balkans colmatée à la hâte par le biais d'un accord hautement problématique avec la Turquie, refoulements massifs – notamment de nombreux enfants – effectués par les gardes-frontières suisses au Tessin, application sans humanité de l'accord de Dublin par les autorités helvétiques qui ont exécuté les renvois de près de 3750 demandeurs d'asile vers un autre État européen sans examen de leurs motifs d'asile (chiffre en augmentation de 52 % par rapport à 2015!).

Pour les réfugiés, aux malheurs vécus dans un pays en guerre ou sous le joug d'un régime autoritaire, s'ajoutent les horreurs vécues sur la route de l'exil, mais aussi de façon croissante l'instabilité en Suisse, provoquée non par la situation de notre pays, mais bien par une volonté politique d'appliquer l'accord de Dublin en faisant fi tant de la vulnérabilité des personnes concernées que de leurs liens familiaux.

Dans cette situation de tourmente et d'incertitude, les collaborateurs du CSP offrent humanité et défense des droits fondamentaux. En 2016, 953 personnes ont été reçues dans nos permanences, et 852 dossiers ont été suivis pour des démarches juridiques ou sociales.

Cas emblématique s'il en fut, Amanuel G., un père de famille renvoyé loin de ses enfants et de sa femme enceinte, et pour lequel le CSP s'est exceptionnellement mobilisé en 2016. La pétition qui a été lancée contre son expulsion en Italie a recueilli plus de 5400 signatures.

### TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

**Le CSP créait en 2014 un service de conseil et de suivi juridiques destiné aux victimes de la traite. Une helpline (0800 20 80 20) permet aux victimes et aux témoins de poser leurs questions de manière confidentielle et gratuite.**

Essentielle pour pouvoir offrir aux victimes une prise en charge globale et cohérente, la collaboration avec divers acteurs cantonaux a été renforcée en 2016. Un témoin a ainsi été accompagné dans sa démarche de dénonciation, aboutissant, après des mois d'enquête, à la libération de deux victimes et l'arrestation préventive de leurs employeurs.

En 2016, 18 nouvelles victimes ont été reçues, sur un total de 49 situations suivies au cours de l'année. 30 victimes étaient exploitées dans leur force de travail (économie domestique, mendicité forcée, exploitation économique dans des petits commerces) et 18 situations concernent de l'exploitation sexuelle. Sept situations constituent enfin des cas limites, où l'on soupçonne une situation de traite.

Une attention particulière était également portée aux victimes engagées dans une procédure d'asile, qui devraient pouvoir bénéficier d'une meilleure protection de leurs droits. En collaboration avec trois partenaires nationaux – le FIZ, MayDay et Astrée – le CSP a travaillé d'arrache-pied en 2016 à l'organisation d'une conférence intitulée « Les victimes de la traite des êtres humains dans l'asile : la pratique suisse à l'épreuve ». Cette conférence, qui s'est tenue le 20 mars 2017, visait à regrouper des experts suisses et internationaux pour renforcer les connaissances de chacun et promouvoir l'échange de bonnes pratiques.

**953**  
PERSONNES  
REÇUES  
DANS LES  
PERMANENCES  
DU SERVICE  
RÉFUGIÉS



## ACTIVITÉS DU CSP

# VENTE ET RÉINSERTION

Depuis peu, les secteurs des ventes et de la réinsertion ont été regroupés au CSP. Les brocantes et les boutiques du CSP constituent en effet un lieu privilégié pour réapprendre des compétences professionnelles et reprendre confiance.

### POINTS DE VENTE

**Grâce au travail méticuleux des équipes, à l'attention portée à la clientèle et à la rigueur apportée dans la valorisation de la marchandise, le secteur des ventes permet d'assurer près de la moitié des revenus du CSP.**

Malgré un léger tassement de son chiffre d'affaires en 2016, un climat dynamique règne au sein des équipes des brocantes et des boutiques du CSP. Confronté à une concurrence toujours plus active, ces lieux de vente doivent porter attention particulière au maintien de prix modiques pour que la population défavorisée du canton puisse se fournir en objets de qualité et bon marché, et pour attirer également une nouvelle clientèle tentée par les objets de deuxième main. Le tri et la sélection des marchandises sont déterminants dans ce sens.

Le CSP est reconnaissant aux nombreuses entreprises qui ont choisi d'effectuer en 2016 des journées de *team building* dans ses lieux de vente. Il remercie également les nombreux bénévoles qui contribuent, au quotidien, à la réussite des activités. Très engagés, parfois depuis plusieurs décennies, ils donnent de leur temps pour trier, classer et présenter les articles. Ils font la richesse et la diversité des magasins du CSP.

### UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

**Le CSP met l'accent sur l'autonomie. Dans le domaine de l'insertion professionnelle, cela implique un accompagnement personnalisé et un effort important pour les personnes en réinsertion.**

Les parcours sont aussi variés que les individus. Le CSP collabore étroitement avec l'Hospice général pour fixer des objectifs atteignables pour les personnes en réinsertion. Un stagiaire en insertion développera des compétences indispensables en milieu professionnel : regarder les clients, oser dire non, par exemple, sont autant de façons d'être qui s'acquièrent.

Le parcours en emploi de solidarité (EDS) demande quant à lui une forte mobilisation pour développer un projet professionnel personnalisé. En 2016, une

collaboratrice a terminé son CFC par validation des acquis de l'expérience (VAE), trois étaient à bout touchant. Il faut du courage, de la persévérance et d'importantes ressources personnelles pour aller au bout d'une telle formation.

La formation demeure un axe primordial pour le CSP. De l'apprentissage du français au CFC, de la gestion des conflits au management de proximité, toutes les options doivent rester ouvertes. Notre mission est d'être encore plus créatifs pour trouver les meilleures solutions pour chacun et développer des liens avec des entreprises.

Le CSP remercie toutes les personnes actives en insertion. Leur collaboration et leur engagement sont une marque de confiance.

22

PERSONNES  
EN EDS

50 À 70

PERSONNES  
EN ADR

3

PERSONNES  
EN STAGE  
D'INSERTION

### « JE PEUX COMPTER SUR LE SOUTIEN ET LA SOUPLASSE DU CSP »

Manuela Parreira est une quinquagénaire active et motivée. Arrivée en Suisse à l'âge de 30 ans, cette couturière de métier travaillera plusieurs années dans le domaine de la vente.

En 2011, alors qu'elle traverse une période de chômage, Manuela se voit proposer par l'Office cantonal de l'emploi un stage à la Renfile de Plan-les-Ouates. En fin de droits et toujours sans poste fixe, elle décide de prolonger cette expérience à titre bénévole. « *Cela m'a permis de garder une activité professionnelle et, surtout, le moral !* »

Riche de cette expérience, Manuela postule en 2014 à une place en emploi de solidarité (EDS) à la Renfile de Meyrin. « *C'est un travail très polyvalent et varié. On me donne des responsabilités et je suis amenée à prendre des initiatives.* » Reprenant confiance en elle, elle décide de se lancer dans une validation des acquis de l'expérience (VAE), un parcours visant à compléter l'expérience professionnelle par une formation ciblée, en vue de l'obtention d'un CFC. « *Ce n'est pas facile de jongler entre le travail et les cours, mais je peux compter sur le soutien et la souplesse du CSP.* »

La formation de Manuela se terminera en septembre 2017. Elle espère alors pouvoir quitter son statut d'EDS pour regagner le marché ordinaire du travail.

## SOUTIEN ET ANIMATION

# AIDE AUX AÎNÉS ET AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Avec le Minibus et Bel âge, le CSP contribue à prévenir l'isolement des personnes âgées et à leur offrir les éléments d'une meilleure qualité de vie.

### MINIBUS

**Service de transport gratuit destiné aux personnes âgées et à mobilité réduite pour leur permettre de rendre visite à des proches hospitalisés aux Trois-Chêne, Bellerive ou à Loëx.**

En 2016, 769 personnes – soit 4 à 5 personnes par course – ont été véhiculées de leur domicile aux hôpitaux des Trois-Chêne et de Bellerive les lundis et mercredis, et à Loëx les mardis et vendredis. 9619 kilomètres ont ainsi été parcourus.

La population à laquelle s'adresse prioritairement le Minibus est majoritairement composée de femmes et de personnes âgées. Service unique dans le canton, il leur est d'autant plus précieux que certaines personnes n'ont pas d'autre solution pour rendre visite à un proche durant ses longs mois d'hospitalisation, notamment avant un placement en EMS.

Le Minibus fonctionne grâce à la précieuse collaboration de chauffeurs bénévoles et des HUG. Nous adressons nos vifs remerciements à Michel Fonjallaz, qui s'est engagé avec disponibilité, professionnalisme et empathie tout au long de ses quinze années de fidèles services en tant que chauffeur bénévole.

Entre la planification des tournées et les heures de transport, le Minibus permet de tisser des liens, d'échanger, de partager et d'apporter du réconfort dans des moments difficiles. Il contribue ainsi à favoriser un précieux lien social et à sortir les personnes de l'isolement.

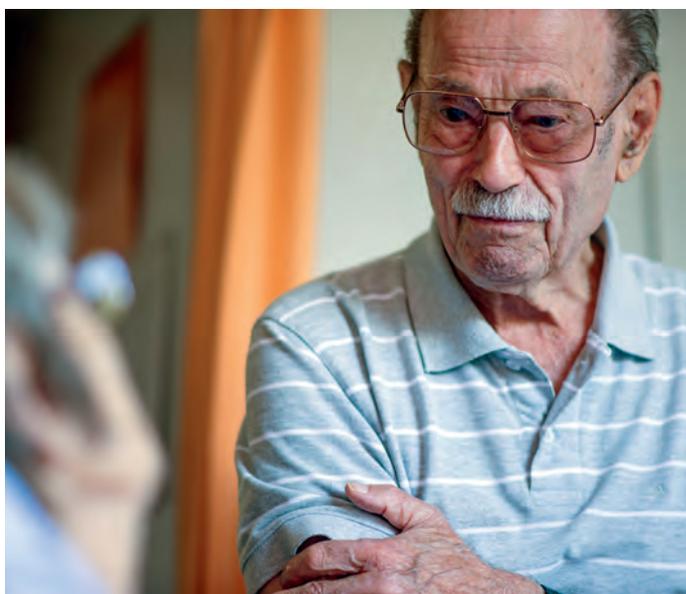
### BEL ÂGE

**Service d'activités pour seniors, Bel âge propose des activités physiquement et intellectuellement stimulantes pour favoriser l'autonomie et lutter contre l'isolement des personnes âgées.**

La fourchette d'âge des membres actifs de Bel âge oscille actuellement entre 55 et 98 ans. Il convient donc de proposer des activités adaptées à chacun. Ces enjeux prennent en compte toutes les particularités, les contraintes, les envies et les capacités des membres afin que la majorité d'entre eux puissent y participer. En 2016, l'accent a été mis sur l'amélioration de l'offre en faveur des personnes à mobilité réduite. Pour ce faire, en plus des activités courantes, des rencontres ont été organisées pour les plus de 85 ans, des promenades à un rythme plus lent d'une heure maximum, des après-midi autour de jeux de société, ainsi que des chaînes téléphoniques.

Plus de 300 personnes, sur les 400 membres cotisant à Bel âge, ont participé au moins à une des 52 rencontres organisées en 2016. Les activités proposées rencontrent de plus en plus de succès, avec pour conséquence de susciter une réflexion sur l'organisation de l'encadrement des participants et la formation d'un groupe « accompagnement ». Des bénévoles secondent ainsi les responsables de courses, les guides ou les intervenants pour la sécurité et le bien-être des participants de Bel âge.

Ces nouveaux projets ont été réalisés grâce au soutien financier de fondations et d'entreprises que nous remercions chaleureusement.



## VOTRE SOUTIEN

# BÉNÉVOLAT

Engagés dans tous les services du CSP, les bénévoles apportent quotidiennement un soutien précieux à la mission et au fonctionnement du CSP.

### « JE ME SENS UTILE EN OFFRANT DE MON TEMPS »

Anne Pagliuca est bénévole au CSP depuis mars 2016. Une activité qui, dit-elle, a parfaitement comblé ses attentes.

« J'ai travaillé pendant une quinzaine d'années comme secrétaire à l'État de Genève, avant de faire une pause pour pouvoir élever mes deux enfants. À présent qu'ils sont grands, j'ai eu envie de renouer avec la vie active. Je souhaitais occuper mon temps libre en exerçant une fonction qui puisse me rendre utile.

C'est ainsi que je me suis engagée comme bénévole au CSP. Une après-midi par semaine, je travaille à la Renfile de Meyrin, où je suis en contact avec la clientèle et je range les vêtements et la vaisselle dans les rayons. Les jeudis après-midi, je suis également au Vestiaire social, où j'aide les personnes à trouver les vêtements dont elles ont besoin.

Le travail en soi me plaît beaucoup. J'aime le contact avec les gens. Ce que j'ai également découvert, c'est un autre type de collaboration avec mes collègues et entre bénévoles. L'approche y est différente. J'y ai trouvé beaucoup d'humanité et de chaleur.

Moi qui n'étais pas forcément destinée à travailler avec des personnes en situation de précarité, j'ai appris beaucoup de choses. J'avais des a priori qui n'étaient pas justes en somme. L'expérience au CSP m'a fait prendre conscience d'une réalité que je ne connaissais pas. Elle a réveillé une nouvelle forme de solidarité chez moi.

Offrir de son temps à des personnes qui en ont besoin, faire bénéficier de nos connaissances sans contrepartie financière, est aujourd'hui une vraie source de satisfaction. »



© Rebecca Bowring

**Le bénévolat est une terre d'échange. Echange de temps, d'énergie, de connaissances, de compétences et d'envies. En 2016, 164 bénévoles ont apporté un soutien à la réalisation des actions du CSP.**

En 2016, une réflexion importante a été menée sur le recrutement, la formation et le profil des bénévoles. Trouver la bonne personne est un défi. Nos séances d'information mensuelles – fréquentées par 83 personnes en 2016 – constituent notre principal canal de recrutement. Depuis 2015, le Speed meeting organisé par Genève Bénévolat a également permis la rencontre avec un large public. D'autres canaux – notamment via les réseaux sociaux – sont aussi explorés pour toucher un public plus jeune.

Notre réflexion a également porté sur les compétences et les outils nécessaires aux bénévoles pour les aider à gérer des situations délicates face à des personnes fragilisées et précarisées. Un projet de formation dans ce domaine est prévu pour 2017/18.

Enfin, nous observons un glissement dans le type de bénévoles que nous accompagnons. Aujourd'hui, l'action bénévole est souvent une opportunité de développement personnel, voire de valorisation de l'expérience et des acquis professionnels. Une nouvelle forme de bénévolat a ainsi émergé parmi les personnes récemment arrivées en Suisse. Actuellement, trois personnes bénévoles au CSP suivent une forme de stage d'insertion, avec une immersion à temps partiel en milieu professionnel qui leur permet d'améliorer leurs connaissances du français et de favoriser leur intégration.

**32 000**  
HEURES  
DE BÉNÉVOLAT  
EN 2016

## VOTRE SOUTIEN

# PARTENAIRES ET DONATEURS

Le CSP adresse ses vifs remerciements à toutes les personnes privées et morales qui l'ont soutenu par un don ou par des prestations en 2016. Notre action dépend en grande partie des dons privés.

© Niels Ackermann



**Merci à tous les donateurs dont le soutien** – petit ou grand – nous permet de poursuivre nos actions.

**Merci aux pouvoirs et aux institutions publics** qui nous ont versé des subventions.

**Merci à la Fondation Sesam et la Fondation OAK** pour leur soutien respectivement du Vestiaire social et de notre service de lutte contre la traite des êtres humains.

**Merci aux personnes qui ont fait un legs au CSP.**

**Merci aux entreprises** ayant apporté un soutien au CSP en 2016: notamment Banque cantonale de Genève, Brolliet SA, Mirabaud SA et Procter & Gamble.

**Merci aux entreprises et aux institutions qui ont œuvré bénévolement** en faveur du CSP et du Vestiaire social: Codalis, Deloitte, Firmenich, Parlement des jeunes, Tradall SA (Bacardi).

**Merci aux donateurs du fonds Budget des Autres** (13961 francs recueillis en 2016). Ce fonds nous a permis de dépanner tout au long de l'année des familles et des personnes en situation précaire.

**Merci aux paroisses ayant apporté un soutien financier au CSP en 2016:**

Onex, Saint-Pierre Fusterie, Champel-Malagnou, Mandement, Paroisse des Cinq-Communes, Planles-Ouates, Troinex-Veyrier, Cointrin-Avanchets et Châtelaïne.

**Merci également** à l'Église Luthérienne Allemande de Genève, Church of Scotland et l'Église Française Réformée Évangélique de Bâle.

**Merci aux villes et communes ayant apporté un soutien financier au CSP en 2016:** Aire-la-Ville, Anières, Avully, Avusy, Bardonnex, Bellevue, Carouge, Céligny, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Grand-Saconnex, Jussy, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Presinge, Puplinge, Russin, Satigny, Troinex, Vernier et Veyrier.

**Merci à l'Association Nicolas-Bogueret et à Naef Holding SA.**

**Nous remercions les fonds et fondations** grâce auxquels nous avons pu aider les personnes en difficulté: A. B., Alfred et Eugénie Baur, André & Cyprien, B. et C. de W., Barbour-Bagatelle, Des Gouttes, Fondation de Bienfaisance de la Banque Pictet & Cie, Fondation Philanthropique Famille Firmenich, Fondation privée du CSP, Gourgas, Junod, Loterie romande, Montbrillant, Pahud, Partage, Pierre Demaurex, Teamco.

## VOTRE SOUTIEN

# SUBVENTIONS PUBLIQUES

En 2016, le CSP a bénéficié de subventions publiques représentant 8.6 % de ses produits. La Ville de Genève et le Canton soutiennent également l'action du CSP par le biais de subventions non monétaires (locaux et droits de superficie, entre autres).

### CANTON DE GENÈVE

- > Subvention monétaire de 637 111 francs du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) pour le contrat de prestations.
- > Subvention monétaire de 60 000 francs du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) pour le programme cantonal de lutte contre le surendettement.
- > Subvention monétaire de 6547.20 francs du Bureau de l'intégration des étrangers pour un moment de partage contre les préjugés et l'isolement.
- > Subvention non monétaire de 20 358 francs du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) pour le droit de superficie sur le terrain de la Renfile de Plan-les-Ouates et pour la mise à disposition de l'Atelier Galiffe.
- > Subvention monétaire de 10 000 francs du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) en faveur du Vestiaire social.
- > Subvention monétaire de 5000 francs du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport pour contribuer à l'organisation des Ateliers « Les ficelles du budget » pour la prévention du surendettement.

### VILLE DE GENÈVE

- > Subvention non monétaire de 33 696 francs du Département de la cohésion sociale et de la solidarité pour la mise à disposition des locaux du Vestiaire social (commun au CSP et à Caritas).
- > Subvention non monétaire de 12 177 francs du Département de la culture et du sport pour l'utilisation des piscines (Bel âge).
- > Subvention non monétaire de 1500 francs du Département de l'environnement urbain et de la sécurité pour l'affichage publicitaire gratuit.
- > Subvention non monétaire de 470 francs du Département de l'environnement urbain et de la sécurité pour l'utilisation du domaine public pour le marché de Galiffe.
- > Subvention monétaire de 10 000 francs du Département de la cohésion sociale et de la solidarité en faveur du Vestiaire social.



© DR

## BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2016

# BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016

ACTIF	2016	2015
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>LIQUIDITÉS</b>		
Caisses	12 064.95	12 985.50
Compte de chèques postaux	101 214.58	1 308 015.84
Comptes courants bancaires	344 850.53	415 939.81
Compte courant bancaire affecté	73 708.19	73 945.09
	<b>531 838.25</b>	<b>1 810 886.24</b>
<b>CRÉANCES</b>		
Débiteurs - prestations à des tiers	69 887.21	115 128.75
Débiteurs -prêts aux usagers	19 988.20	19 914.30
Impôt anticipé	12 508.70	9 533.86
	<b>102 384.11</b>	<b>144 576.91</b>
<b>PLACEMENTS</b>		
Titres en portefeuille	1 521 183.68	1 642 100.33
	<b>1 521 183.68</b>	<b>1 642 100.33</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF</b>		
Frais payés d'avance et produits à recevoir	354 539.15	360 692.68
	<b>354 539.15</b>	<b>360 692.68</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 509 945.19</b>	<b>3 958 256.16</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>		
Dépôts de garantie	11 355.35	11 354.25
	<b>11 355.35</b>	<b>11 354.25</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES AFFECTÉES</b>		
Portefeuille de titres en nue-propriété	29 000.00	29 000.00
	<b>29 000.00</b>	<b>29 000.00</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		
Installations, machines et mobilier	671 950.06	487 440.05
Matériel informatique	492 120.78	479 670.47
Véhicules	751 955.40	720 242.90
./. Fonds d'amortissement	(1 370 986.16)	(1 177 904.41)
<b>Sous-total</b>	<b>545 040.08</b>	<b>509 449.01</b>
Renfile Meyrin	4 800 000.00	4 800 000.00
Renfile Plan-les-Ouates	703 403.52	703 403.52
Projet immobilier Plan-les-Ouates	352 681.70	218 579.45
./. Fonds d'amortissement	(1 458 666.60)	(1 316 274.45)
<b>Sous-total</b>	<b>4 942 458.70</b>	<b>4 915 157.53</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>4 982 814.05</b>	<b>4 955 511.78</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>7 492 759.24</b>	<b>8 913 767.94</b>

PASSIF	2016	2015
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>		
	CHF	CHF
<b>AUTRES DETTES</b>		
Fournisseurs	283 666.23	414 612.55
Créanciers divers	11 222.75	90 500.45
Créanciers « usagers »	151 325.68	94 825.05
Compte courant Fondation des Gouttes	8 392.55	15 325.00
Compte courant Association Nicolas Bogueret	2 706.64	0.00
Prêt ANB pour projet PLO	400 000.00	400 000.00
	<b>857 313.85</b>	<b>1 015 263.05</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF ET PROVISIONS</b>		
Frais généraux à payer et produits reçus d'avance	237 714.16	182 359.14
	<b>237 714.16</b>	<b>182 359.14</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>		
	<b>1 095 028.01</b>	<b>1 197 622.19</b>
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME</b>		
Subventions non dépensées à restituer à l'Etat à l'échéance du contrat de prestations	0.00	0.00
<b>TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME</b>		
	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>FONDS AFFECTÉS</b>		
Fonds pour activités propres et de soutien	483 035.49	1 238 408.30
Part des Fonds pour activités propres et de soutien finançant des prêts	20 864.30	19 914.30
Fonds affectés - Loubaresse	37 833.44	64 192.68
Fonds affectés aux financements des immobilisations corporelles	4 562 440.56	4 704 022.43
<b>TOTAL DES FONDS AFFECTÉS</b>		
	<b>5 104 173.79</b>	<b>6 026 537.71</b>
<b>CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>		
Capital de fondation	10 000.00	10 000.00
Capital lié généré	556 653.86	556 653.86
Réserve de régulation	839 759.20	1 127 376.20
Réserve titres grevés d'un usufruit	29 000.00	29 000.00
Résultat au bilan :		
- Résultat cumulé depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2013 période quadriennale 2013/2016 (contrat de prestations)	(33 422.02)	126 588.10
- Résultat de l'exercice	(108 433.60)	(160 010.12)
<b>TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>		
	<b>1 293 557.44</b>	<b>1 689 608.04</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		
	<b>7 492 759.24</b>	<b>8 913 767.94</b>

## BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2016

# COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2016

	EXERCICE 2016	BUDGET 2016	EXERCICE 2015
<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>	CHF	CHF	CHF
Dons et appels annuels	1 089 181.11	1 173 000.00	1 107 300.65
Subventions cantonales DEAS	707 111.00	640 599.00	673 546.00
Subvention cantonale DIP	5 000.00		9 500.00
Subvention cantonale BIE	6 547.20		0.00
Subventions Ville de Genève	10 000.00	10 000.00	10 000.00
Subventions Eglise Protestante de Genève	30 000.00	30 000.00	30 000.00
Dons Budget des Autres	13 961.00		42 311.85
Dons de la Fondation André & Cyprien	0.00		15 000.00
Dons Fondation Gourgas	40 000.00		30 000.00
Dons Fondation Hélène et Victor Barbour	35 000.00		0.00
Dons de la Loterie Romande	60 000.00		120 000.00
Dons fondation B + C De W	50 000.00		0.00
Don de la Fondation Baur	20 000.00		10 000.00
Don de la famille Firmenich	20 000.00		0.00
Dons solidarité	0.00		60 000.00
Don Traite Fondation OAK	112 185.00		110 854.00
Dons Traite autres	0.00		112 000.00
Dons Fondations privées	124 298.15		1 290 977.25
Dons Fonds Nouveau Vestiaire Social	142 000.00		0.00
Don Mangeons ensemble	5 408.00		0.00
Don Sesam	9 425.92		0.00
Autres dons	33 023.16		59 750.22
<b>Sous-total des dons et subventions</b>	<b>2 513 140.54</b>	<b>1 853 599.00</b>	<b>3 681 239.97</b>
Recettes d'activités et d'exploitation	3 866 123.24	4 003 200.00	4 122 595.63
Contributions cantonales aux EDS	781 302.00	809 119.00	721 747.40
Contribution de l'Association Nicolas Bogueret	120 000.00	120 000.00	120 000.00
Autres produits	93 656.41	96 799.00	100 541.65
<b>Total des Recettes d'exploitation</b>	<b>7 374 222.19</b>	<b>6 882 717.00</b>	<b>8 746 124.65</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	CHF	CHF	CHF
Frais de personnel	6 314 997.75	6 321 744.00	6 350 575.35
Frais généraux	951 811.41	904 047.00	897 367.01
Frais d'exploitation	48 163.31	47 340.00	50 441.78
Frais d'activités	269 056.55	446 200.00	412 315.10
Charges pour collecte de fonds	94 755.09		83 500.10
Participations diverses	2 000.00	2 000.00	2 000.00
Bons d'achat et entraide	32 764.34	28 000.00	24 942.60
Amortissements des immobilisations corporelles	335 473.90	5 250.00	339 530.61
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>8 049 022.35</b>	<b>7 754 581.00</b>	<b>8 160 672.55</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	CHF	CHF	CHF
Prestations accordées par les fonds pour activités propres et de soutien	391 303.64		235 545.94
Prestations accordées par le fonds Loubaresse	0.00		4 376.67
Affectations de dons pour les activités du service social	5 000.00		5 000.00
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>396 303.64</b>	<b>0.00</b>	<b>244 922.61</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(1 071 103.80)</b>	<b>(871 864.00)</b>	<b>340 529.49</b>

	EXERCICE 2016	BUDGET 2016	EXERCICE 2015
<b>REPORT RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(1 071 103.80)</b>	<b>(871 864.00)</b>	<b>340 529.49</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Produits financiers	1.90		10.60
Charges financières et frais banques/CCP	(31 116.61)	(22 720.00)	(27 548.11)
Plus (moins)-values nettes non réalisées	(20 091.43)		(93 612.01)
Résultat financier net sur placements	44 350.06	47 300.00	30 193.09
<b>Total produits et charges financiers</b>	<b>(6 856.08)</b>	<b>24 580.00</b>	<b>(90 956.43)</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Dons extraordinaires et legs	80 000.00		120 000.00
Produits sur exercices antérieurs	9 186.50		30 657.16
Charges sur exercices antérieurs	(53 603.59)		(35 605.04)
Autres charges exceptionnelles	0.00		(681.50)
Autres produits exceptionnels	0.00		2 580.07
<b>Total produits et charges extraordinaires</b>	<b>35 582.91</b>		<b>116 950.69</b>
<b>RÉSULTAT VARIATION DES FONDS AFFECTÉS</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Mouvements des fonds affectés pour activités propres et de soutien :			
- Utilisation des fonds	975 967.86	442 000.00	492 113.89
- Attribution aux fonds	(477 503.46)		(1 529 012.15)
Mouvements des fonds affectés au financement des immobilisations :			
- Utilisation des fonds	358 677.34		345 116.87
- Attribution aux fonds	(217 174.61)		(323 937.50)
Mouvements du fonds Loubaresse :			
- Utilisation partielle du fonds Loubaresse	6 359.24	20 000.00	31 868.77
- Dotation aux fonds Loubaresse	0.00		0.00
<b>Total résultat fonds affectés</b>	<b>646 326.37</b>	<b>462 000.00</b>	<b>(983 850.12)</b>
<b>RÉSULTAT AVANT VARIATION RÉSERVE RÉGULATION</b>	<b>(396 050.60)</b>	<b>385 284.00</b>	<b>(617 326.37)</b>
<b>RÉSULTAT VARIATION RÉSERVE RÉGULATION</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Dissolution partielle du fonds de régulation	367 617.00	367 617.00	577 316.25
Attribution au fonds de régulation des dons extraordinaires et legs	(80 000.00)		(120 000.00)
<b>Total résultat variation réserve régulation</b>	<b>287 617.00</b>	<b>(17 667.00)</b>	<b>457 316.25</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>(108 433.60)</b>		<b>(160 010.12)</b>

CENTRE SOCIAL PROTESTANT  
RUE DU VILLAGE-SUISSE 14  
CASE POSTALE 171  
1211 GENÈVE 8  
CCP 12-761-4  
IBAN CH41 0900 0000 1200 0761 4

